BOREX Environ 75 appartements, une salle polyvalente ainsi qu'une auberge seront réalisés.

Le nouveau visage du centre du village dévoilé

Grand moment pour le syndic de Borex Ernst Meyer, hier soir. L'élu n'était pas peu fier de présenter le projet lauréat du concours d'architecture qui transformera complètement le centre du village. *«Depuis une quinzaine d'années nous avons dû convaincre le Conseil à plusieurs reprises, trouver un partenaire. Je vous donne donc rendez-vous en 2015 à l'auberge communale»* a-t-il lancé.

Less is Bore (x) du bureau d'architecte lausannois «al30» a gagné ce concours, lancé par la Coopérative Cité Derrière en septembre de l'an dernier. Son objectif est de donner au quartier En Pétaney une nouvelle dynamique. *«Ce secteur peu construit de près d'un hectare est une formidable opportunité pour le requalifier en le dotant de lieux publics générateurs de vie sociale avec une pinte, une grande salle des surfaces commerciales ou artisanales et en le densifiant par des logements villageois»*, a relevé Philippe de Diesbach, président de la coopérative.

Ce projet d'envergure qui modifiera grandement le centre du village tient en haleine les villageois depuis plus d'une décennie.

Le centre du village sera complètement transformé par ce projet d'envergure. «AL30»

Des logements mixtes adaptés, à prix coûtant et en PPE, une auberge, une salle polyvalente ainsi que des commerces seront réalisés. Quelque 75 appartement seront ainsi construits. Ces logements seront destinés à des familles à revenu moyen ou monoparentales, à des jeunes entrant dans la vie active ou étant encore aux études, ainsi qu'à des personnes à mobilité réduite ou fragilisées.

L'attribution de ces logements sera donnée en priorité aux habitants de Borex et de la région. La Coopérative Cité Derrière a été choisie comme maître d'ouvrage. Un droit de superficie sera accordé à la coopérative pour une durée de 75 ans. Le chantier devrait débuter au printemps 2013 et se terminer à l'été 2015.

Onze dossiers de divers bureaux d'architectes ont été reçus par la coopérative. Un collège d'experts a analysé individuellement chaque présentation. Ce dernier, présidé par François-Joseph Z'Graggen, a conclu son jugement le 27 mars. Le jury a formulé des recommandations, comme exploiter l'éclairage naturel pour les cages d'escaliers des bâtiments et prévoir des chambres d'hôtes liées à l'auberge.

Des prix ont été attribués aux projets: Aux orées de Borex (2e place), Côté cour-côté Jardin (3e place) et Dessine-moi un mouton (4e place).

Tous les projets sont exposés à l'intention de la population jusqu'au 17 avril. ● MLC

INFO +

Plus de renseignements sur:
Une exposition comprenant les projets et les maquettes des architectes ayant participé au concours, se tiendra à la salle du Conseil de Crassier dès aujourd'hui 4 avril jusqu'au 17 avril, du lundi au vendredi de 16 h à 19h et le samedi de 14h à 17 h. Entrée libre (fermé vendredi Saint et Lundi de Pâques).